



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 4, rue de Jouy 75004 Paris - Téléphone : 01 44 54 02 03

E-mail : anffmrf@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 260 - 1^{er} trimestre - 31 mars 2017

Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons

Malgré toutes nos difficultés, je vous propose de poursuivre nos activités pour les raisons suivantes :

- Notre association a des adhérents qui représentent l'ensemble des familles de victimes, contrairement aux associations dédiées à des lieux de fusillades. Nous avons des familles d'otages, de condamnés et de massacrés des principaux lieux d'exécution, des familles de déportés, de fusillés et massacrés isolés : Mont Valérien, Souge, Châteaubriant, Caen, Nantes, Rouillé, Beaucoudray, Le Ruchard, Oradour, Maillé, Tulle... ;
- Notre association est pluraliste, tous les courants de la Résistance s'y côtoient. Elle est représentative au plan national. Elle a oeuvré dans de nombreux domaines, comme pour les dossiers de pensions, la reconnaissance du titre de «Mort pour la France» pour les étrangers ;
- Notre association est «ouverte» : nous avons proposé d'organiser avec 4 autres associations les cérémonies du souvenir des fusillés du 15 décembre 1941. En retour, nous sommes partie prenante dans des manifestations de nos amis de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt et de l'UJRE-MRJ-MOI ;
- Notre association sert de «support» aux familles de fusillés de Caen, aux groupes du Val de Bièvre et des signataires de l'affaire Speidel ;
- Notre association participe directement aux actions de mémoire : dépôt de nos archives au Musée de la Résistance Nationale, comité de pilotage du Dictionnaire des Fusillés, confection de dossiers sur les martyrs... Elle participe à une trentaine de cérémonies en France et, dépositaire du legs Pierrain, elle a soutenu financièrement de nombreuses initiatives ;
- Notre association organise enfin la cérémonie nationale au cimetière d'Ivry en octobre, est «chef de file» des cérémonies du 15 décembre et du colloque de décembre 2017 à l'Hôtel de Ville de Paris (à Caen, en 2016).

Naturellement, la poursuite de nos activités dépend de tous, chacun d'entre vous peut y contribuer, notamment en recherchant des adhésions.

Jean DARRACQ, Président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial

p.1 - «Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons»

Vie de l'association

p.2 - Nouvelles de l'association

p.3 - Nos peines :

Jacques Picarda, Germaine Bonnafon, et Louis Cortot

Commémorations

p.5 - Caen 2016

Vie de l'association

p.7 -Assemblée générale du 2 février 2017

Histoire

p.10 - La Rose Blanche

p.10 - La Gendarmerie sous Vichy

Vie pratique

p.12 - Organiser une cérémonie

ANFFMRF-A

4 rue de Jouy
75004 Paris
M° Saint-Paul
ou Pont-Marie
Bus 69, 76, 96
Tel : 01 44 54 02 03

Site internet

www.familles-de-fusilles.com

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail à
anffmrf@gmail.com

Nouvelles de l'association

Les changements au bureau

Notre nouveau trésorier, Laurent Védy, conseiller principal d'éducation, petit-fils de Gilbert Védy, chef du réseau Ceux de la France, député à Alger, qui s'est suicidé après son arrestation le 21 mars 1944, petit-neveu de Maxime Védy, responsable FTP Paris Sud, fusillé au Mont Valérien le 7 mars 1944 et de Raymond Védy, président d'un comité de la Libération dans la Manche qui a abattu le commissaire de police qui avait arrêté son frère.

Notre nouveau secrétaire général, Frank Journal, retraité, essayeur de voiture chez Peugeot, petit-fils du maire d'Alnet (80), mort en déportation en 1942, neveu d'un résistant de Cayeux-sur-mer (80), fusillé à la Libération.

Hélène Biéret, notre ancienne trésorière, et Jacques Carcedo, notre ancien secrétaire, deviennent membres d'Honneur de notre bureau. Encore merci à Hélène et Jacques pour leur action dans notre association.

Nos rencontres

- Le cabinet de M^{me} Catherine Vieu-Charier, adjointe au maire de la ville de Paris en charge de la mémoire et du service de la mémoire (plaques). La ville devrait nous renouveler notre subvention et mettre à notre disposition une salle pour notre colloque en décembre. Elle s'engage aussi, à notre demande, dans la pose d'une plaque à la mémoire des trois fusillés de la rue Traversière : Octave Lamand (le 15 décembre 1941 à Caen), Hermann Schipke (le 15 décembre 1941 au Mont Valérien), Raymond Ballet (le 21 septembre 1942 au Mont Valérien). Cette plaque devrait être inaugurée en décembre 2018.

- Nos prochaines rencontres : maire-adjoint du 4^e arrondissement, Musée de la Résistance Nationale, anciens combattants résistants de la SNCF...

Baromètre : finances, adhésions

Du 1^{er} janvier au 15 mars, nous avons reçu 97 adhésions ou renouvellement pour un total de près de 5 000 € (d'adhésion 3584 € et dons 1538 €).

Une dizaine de nouveaux adhérents : Ad-da-Marquenet Sylvie, Bétaudier Françoise, Chiny Jean-Paul, Corriere Sébastien, Dar-racq Marcel, Fournel Franck, Lemesle Jeanine, Milhamont Ariane, Uzel Henri, Xochil Zepeda-Blouin. Et aussi notre première cotisation de soutien de l'ANACR 74 (100 €)

Ces premiers résultats sont encourageants, d'autant plus que de nombreux questionnaires ont été remplis. Ils nous serviront pour le Dictionnaire des Fusillés et le Musée de la Résistance Nationale.

Disparition

Germaine Bonnafon, membre d'honneur de notre bureau national (*voir article page 4*), Pierre Sampaix, Claude Sourdeau, Jean Friedmann, Jean Vedy... Est également décédé Jean Cortot début mars 2017 (*voir article page 5*). Ces décès sont ceux qui nous ont été signalés.

Questionnaire

Nous remercions bien vivement nos adhérents qui nous ont retourné, dûment complétés, nos questionnaires. Nous avons été beaucoup touchés par tous ces documents et photos concernant leurs disparus lors de la dernière guerre. Nous savons combien ces recherches ont fait revivre de douloureux souvenirs. Encore merci ; ce sont, pour l'association, des archives très précieuses et vos envois contribueront au maintien de la mémoire des vôtres.

Michèle GAUTIER

Pierre Picarda

Il faudra bien se faire à cette idée, nous ne verrons plus Pierre monter les couleurs à la cérémonie de la stèle du Ruchard. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 25 octobre 2016 à Crouzille en présence d'une nombreuse assistance. Après l'office religieux en l'église de la commune, un hommage lui a été rendu au monument aux morts par Jean Soury et par le capitaine Aurenche, ex-commandant du camp militaire du Ruchard. 26 drapeaux étaient présents.

Pierre était très connu pour son passé de résistant. A un moment où la France s'est trouvée en danger, envahie par une puissance étrangère, trahie par ceux qui étaient chargés de la défendre, Pierre ne s'était pas résigné ; il avait refusé le déshonneur de la défaite. C'est en Touraine qu'il avait décidé de s'engager dans le combat pour libérer la patrie de l'occupant.

Il s'agissait de redonner à notre pays son indépendance et à son peuple, de rétablir les libertés démocratiques. Après la guerre, il ne fallait pas que la France oublie que de nombreux patriotes étaient tombés sous les balles des nazis.

En effet, en septembre 1941, Pierre n'a guère plus de 19 ans. Alors que la France est occupée par l'envahisseur allemand, il accueille, héberge, cache et fait passer en zone libre trois prisonniers évadés des geôles allemandes du camp du Ruchard, et cela au péril de sa vie. Cette action ne suffira pas à son courage. Sous le nom de «Poupineau», il entre au maquis de Scevolles ; puis dans les Forces Françaises de l'Intérieur du 1^{er} avril au 1^{er} septembre 1944. Durant cette période de résistance et d'engagement dans les FFI, il participe à la transmission pour Londres de renseignements concernant les activités des Allemands. Le 25 août 1944, il fait partie de l'équipe du maquis de Scevolles qui libère les prisonniers sénégalais des Allemands au camp du Ruchard, alors que le danger est palpable tant l'occupant est fébrile. Au loin, les flammes de l'incendie de Maillé illuminent la nuit.

En septembre, la Touraine est libérée ; la France aussi, en presque totalité. Repoussés, les Allemands résistent. Le 15 septembre 1944, Pierre souscrit un contrat d'engagement volontaire pour la durée de la guerre. Engagé dans l'armée régulière, il se trouve mobilisé à Chartres, à la Suze dans la Sarthe puis au Mans où il sera libéré de ses obligations militaires le 4 janvier 1946.

La guerre terminée, rentré à la maison, dans sa

ferme, il n'abandonne pas le combat. Au cours de cette guerre, trop d'horreurs, de crimes ont été commis. Les générations qui vont suivre, la jeunesse doivent savoir pour ne plus jamais revoir cela. Ce sera une des principales actions de sa vie. C'est à l'occasion de cette activité qu'il entre en contact avec le capitaine Aurenche, commandant à l'époque le camp du Ruchard.

Le travail de cette équipe fut fructueux. Elle est en partie à l'origine de la cérémonie du camp du Ruchard, lieu où furent fusillés les premiers patriotes tourangeaux. Cérémonie qui se déroule chaque année le premier samedi du mois d'octobre.

Pierre a consacré beaucoup de son temps à ce travail de mémoire devenu plus que jamais nécessaire. Il voulait que notre jeunesse, nos concitoyens, sachent ce que fut le fascisme avec son cortège de misère, de drames, de deuils. Il voulait que les générations d'aujourd'hui sachent ce que fut la résistance à l'occupant, le prix du sang et de la liberté.

Pierre, par ses témoignages, voulait comme toutes celles et tous ceux qui avaient combattu pour que chaque enfant puisse naître libre, laisser un message : « la Liberté, ce bien précieux, n'est jamais acquise pour toujours ». Dans une période de crise, au moment où se développent des idées xénophobes et un intégrisme religieux, il faut plus que jamais rester vigilant car, comme l'avait prédit Berthold Brecht : « Il est encore fécond le ventre d'où surgit la bête immonde ».

Jean SOURY, Président de l'ANACR-Touraine



La stèle du Ruchard

Germaine Bonnafon



Dès le début de la guerre, en 1940, Germaine se révolte contre l'occupant et entre dans la clandestinité. A 18 ans, elle assure ses premières missions de transport et de distribution de tracts, de consignes. Le 25 août 1942, prévenu d'un risque d'interpellation, son père, Jean Bonnafon¹, la fait partir à Paris où elle continue le combat, changeant, pour sa sécurité, plusieurs fois de refuges (planques). Elle revient à Bordeaux participer à l'évasion de Régine Allo-Chassaing, internée au camp de Pichey-Beaudésert à Mérignac. Elle repart ensuite à Paris.

En avril 1943, elle est arrêtée à la gare Saint-Lazare. Après avoir subi de terribles interrogatoires, elle est emprisonnée à la Petite-Roquette. Elle est transférée de prison en prison (Châlons-sur-Marne, Fort de Romainville), puis déportée avec 600 détenues à Ravensbrück (matricule 39098), puis à Zwodau en Tchécoslovaquie. Dans ces camps, elle connaît les «pires conditions de vie», le froid (-26, -27°), les coups, les privations ; mais, malgré tout, elle résiste.

Début mai 1945, le camp est libéré. Les détenues regagnent la France, arrivent à l'hôtel Lutétia à Paris où sont rassemblés tous les déportés. Puis elle rentre à Bordeaux où les familles attendent à la gare Saint-Jean.

En 1945, au lendemain de la Libération, elle crée, avec René Duhourquet², l'Association des Familles de Fusillés en Gironde. Elle crée aussi la Fédération des Déportés, Internés, Résistants, Patriotes. En octobre 1999, elle est l'instigatrice de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Dans ces trois organismes, elle siège au Bureau National, à Paris.

Militante convaincue, elle témoigne pendant de nombreuses années dans les établissements scolaires en faisant connaître aux jeunes les atrocités des nazis et de leurs complices vichyssois. Elle participe activement à l'élaboration

du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Suite à son combat, elle reçoit, entre autres, les **Palmes Académiques**. Le 15 avril 2016, elle est nommée Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 39-45 avec palmes.

Ses obsèques ont été célébrées le 9 décembre dernier, à la maison funéraire de Mérignac, en présence de personnalités, de nombreux combattants de diverses associations, d'amis et de porte-drapeau dont Serge de la FNDIRP-Paris. Plusieurs organismes se joignent à l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge pour présenter leurs condoléances à Claude, son fils et à sa grande famille.

Germaine, pour tes convictions, tu es allée au bout de tes forces. Que tu sois remerciée pour tous tes combats...

Adieu Mémène.

Michèle, Pierre et Jean-René

¹ Jean-Bernard Bonnafon, arrêté le 25 août 1942, a été fusillé à Souge le 21 septembre 1942

² René Duhourquet, déporté à Dachau, est le père de Serge Duhourquet fusillé à Souge le 31 juillet 1944



Louis Cortot



Dimanche 5 mars 2017, Louis Cortot est décédé. C'était l'un des derniers Compagnons de la Libération. Après son décès, ils ne sont plus que 12 sur les 1 038 nommés dans l'Ordre de la Libération.

Né le 26 mars 1925, il rejoint très rapidement (début 1941) les rangs de la Résistance au sein de l'Organisation Spéciale (OS) créée par le Parti Communiste Français. Après avoir distribué des tracts et ramassé des armes, il s'engage dans l'action directe et participe à de nombreux sabotages et déraillements. Il est très grièvement blessé en août 1944 lors des combats de la Libération. Durant sa convalescence, il s'occupe de l'instruction des dossiers pour le jugement des collaborateurs. Il est décoré le l'Ordre de la Libération par le Gé-

néral De Gaulle le 11 novembre 1944. Aspirant de réserve, il retourne à la vie civile à la fin de la guerre et entre chez Dassault où il fera toute sa carrière. Il fut d'abord ajusteur et terminera sa vie professionnelle comme agent technique monteur hydraulique.

Parallèlement, il continuera son combat pour la défense des valeurs de la Résistance et deviendra Président de l'Association Nationale des Combattants de la Résistance (ANACR).

En 2014, il avait participé à la cérémonie de notre association en hommage aux fusillés du 15 décembre, à la Mairie du XX^e arrondissement de Paris.

Le 8 mai 2015, il était intervenu lors de la remise des prix aux élèves lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Un grand ami nous a quittés. Nous partageons ses valeurs et avons les mêmes objectifs, promouvoir les valeurs de la Résistance alors que révisionnistes et falsificateurs sont de plus en plus actifs.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Commémorations

75^e anniversaire des fusillades du 15 décembre 1941 à Caen



Dépôt de gerbes de Jean Darracq

Pour le 75^e anniversaire, du 9 au 11 décembre 2016, une dizaine de manifestations ont été organisées en partenariat avec l'ONAC-VG, les anciens combattants du Calvados, les villes de Caen et Mondeville, le Conseil Départemental, l'Administration Pénitentiaire et l'Education Nationale. Toutes ont été réussies. Au delà des cérémonies habituelles de Mondeville, de Caen, du centre pénitentier et du colloque aux Archives Départementales, nous avons eu droit

à plusieurs « nouveautés ».

D'abord l'inauguration, à notre initiative, d'une plaque à la mémoire des 57 fusillés de la caserne du 43^e RA de 1940 à 1944 dans le hall administratif de la centrale de Beaulieu. Tous ces fusillés ont été emprisonnés à la centrale ou à la prison départementale voisine avant d'être fusillés. Une trentaine d'entre eux étaient des otages communistes purgeant leur peine à la centrale, condamnés par les sections spéciales, en majorité de la région parisienne auxquels s'ajoutent sept autres communistes normands condamnés par les tribunaux allemands. Neuf étaient des fusillés des réseaux Arc-en-Ciel, Hector, BCRA, Buckmaster et une dizaine avaient été condamnés individuellement par les tribunaux allemands pour des détentions d'armes, des coupures de câbles téléphoniques... Cette extension à l'ensemble des fusillés de Caen a relancé la poursuite des recherches des familles. Elles ont été fructueuses puisque nous avons retrouvé des



descendants de Albert Catherine, Jules Fuzelier, André Guilbert, Rémi Juin, Gaston Renard et nous avons des pistes pour quelques autres. C'est maintenant une vingtaine de familles que nous connaissons. Une dizaine d'entre elles adhère à notre association. Nous pouvons dès maintenant constituer un groupe « normand »

Seconde nouveauté : le changement de statut de notre hommage aux Canadiens massacrés de l'abbaye d'Ardenne en 1944. C'est en nous recueillant sur la stèle de cette abbaye que nous avons honoré les soldats du débarquement. Une vingtaine de prisonniers de guerre, tous jeunes volontaires de l'armée canadienne, capturés par une division SS cantonnée dans l'abbaye ont été massacrés en août 1944. Cet hommage « privé » est devenu « officiel » cette année par la présence de l'ambassadeur en France du régiment de la Chaudière et du Souvenir Français qui nous ont accompagnés. Nous avons auparavant honoré Jacques Vico dans le parc de sa maison qui jouxte l'abbaye dont ses parents exploitaient la ferme. Jacques Vico, résistant dès

1940, était membre de la compagnie FFI Scaramoni avant de s'engager dans la 2^e DB. Son père, maire de la commune, et sa sœur, étaient également résistants. Après la guerre, Jacques Vico fut vice-président national de l'Association Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance. Il assurait également l'animation du Comité des Associations d'Anciens Combattants du Calvados. En 2001, il est à l'initiative de nos commémorations de Caen. M^{me} Vico nous a accueilli et parlé de Jacques, dans son bureau-musée.

Remercions enfin l'ensemble des organisateurs, administrations, département, municipalités, élus, participants à ces cérémonies du 75^e anniversaire. A Caen, sur ces trois jours, plus de 400 personnes ont participé à ces cérémonies. Au plan national, notre seul regret c'est de n'avoir pu, malgré nos nombreuses sollicitations, organiser des cérémonies à Fontevraud-l'abbaye, autre lieu de fusillade du 15 décembre 1941.

Jean DARRACQ



Discours de Georges Duffau-Epstein

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 2 février 2017

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue le jeudi 2 février 2017 à Paris sous la présidence de Georges Duffau-Epstein. Jean Darracq salue les 15 adhérents présents et présente les excuses des nombreux absents, la plupart retenus pour raisons de santé. Il demande une minute de silence pour tous nos adhérents disparus cette année ; puis présente le rapport d'activités 2016.

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Je remercie dès maintenant celles qui assurent la permanence du mardi : Michèle Gautier, Dominique Carton, Odette Song et Hélène Biéret, notre trésorière. Sans elles, nous n'existerions déjà plus. Je salue également les membres actifs du bureau, Hubert Deroche, notre représentant à l'UFAC et Alain Simonnet pour son travail sur les fusillés.

Vous aviez voté l'an dernier la poursuite de notre association. Je vous propose, malgré nos difficultés, de continuer à la faire vivre. De nombreux éléments plaident pour ce maintien :

- contrairement aux associations dédiées à des lieux de fusillades, nous regroupons l'ensemble des familles des victimes : otages et condamnés des principaux lieux d'exécution, massacrés en nombre ou isolés, déportés
- nous trouvons parmi nous des responsables d'autres associations amies et des comités régionaux ; notre association est pluraliste, tous les courants de la Résistance s'y côtoient. Elle est représentative au plan national et œuvre dans de nombreux domaines (UFAC, pensions, reconnaissance du titre de Mort pour la France, indemnités orphelins, etc)

Elle est « active » :

- organisation de la cérémonie nationale annuelle au cimetière parisien d'Ivry et participation à plus d'une trentaine de cérémonies en France ;
- initiatrice des colloques nationaux de décembre (Paris ou Caen) ;
- par son appui financier (grâce au legs Annette Pierrain), elle a soutenu nombre d'actions de mémoire (Musée de la Résistance nationale, Dictionnaire des fusillés, restauration de monuments, etc.).

Et ouverte :

- coorganisatrice et participante avec les associations aux cérémonies d'hommages aux fusillés du 15 décembre 1941 (notamment à Caen en 2016), avec le groupe de signataires de l'affaire Speidel et du Val de Bièvres, cérémonies du 27 mai « Journée de la Résistance ».

Toutes ces raisons font, me semble-t-il, que le maintien de notre association est avant tout une décision « politique » compte tenu de ses caractéristiques irremplaçables.

Nous avons quelques résultats encourageants :

- les déficits de fonctionnement diminuent (23 000 € en 2014, 13 000 en 2016) ;
- une bonne rentrée des cotisations et augmentation des dons ;
- de nouvelles adhésions (notamment auprès des familles des fusillés de Caen) à l'image de la diversité de notre association : petite-nièce de Danielle Casanova, petit-fils de Médéric, nièce de Rémi Juin (réseau Buckmaster), souvent liées à une filiation ou une action de l'association ;
- de nouvelles opportunités de bénévolat peuvent faire diminuer nos dépenses et assurer le remplacement de notre trésorière ;
- une perspective de financement par la DMPA (Ministère des Anciens Combattants) se dessine et une aide de l'ODAC (Office Départemental des Anciens Combattants).

Maintien et réussite de certaines de nos actions :

- notre cérémonie annuelle d'octobre à Ivry ;
- cérémonie quinquennale de Caen - avec, cette année, passage de mémoire vers les jeunes (lycée Jules Verne) et les adultes (colloque), élargissement aux fusillés du 43^e régiment d'artillerie (plaque dans la centrale pénitentiaire) et hommage aux soldats du débarquement ;
- reprise en 2017 du colloque de Paris et diverses conférences-débat.

Voici donc notre « feuille de route » pour les prochaines années :

- rester à l'écoute de nos adhérents ;
- augmenter leur nombre (prospector parmi nos connaissances, nos enfants), rechercher les familles de fusillés et les faire adhérer. Nous

devons aller vers un renouvellement du bureau national. Fixer les réunions et l'assemblée générale le samedi devrait favoriser une participation des actifs ;

- soutenir les projets concernant ces descendants de fusillés, massacrés, déportés, ou des associations qui les regroupent ;
- être leur interprète auprès des services publics et de l'UFAC.

Assainir nos finances en diminuant les dépenses (pistes listées par le bureau) :

- abandonner notre local rue de Jouy (loyer et charges) contre un relogement peu onéreux ou gratuit : domiciliation dans une association amie, une Maison du Combattant, éventuellement partage du loyer avec d'autres associations - à faire rapidement ;
- suivi drastique des dépenses formalisé par certains indicateurs (nombre des adhésions annuelles, variation du résultat de fonctionnement, etc.) ;
- abandon de certaines activités s'il le faut, bien qu'elles permettent notre visibilité et sont sources de financement ;
- maintenir la parution de notre journal *Châteaubriant* ; c'est-à-dire budgéter les honoraires de notre informaticien (gestion des subventions, suivi du site informatique et mise au point du journal).

Augmenter nos recettes

- rechercher d'autres communes pouvant nous subventionner (communes ayant eu des fusillés, celles ayant supprimé leur subvention) ;
- solliciter l'Etat (DMPA, ONAC), dont la baisse des dotations budgétaires aux communes conduit celles-ci à supprimer nos subventions (argument avancé par de nombreuses communes), pour lui faire prendre en compte notre situation ;
- solliciter dons et legs auprès de nos adhérents, d'associations amies ;
- inclure dans nos statuts des adhésions de soutien : personnes morales 100 € - individuelles 50 €.

Garder le maximum d'activités

- cérémonies (Ivry, anniversaire des fusillades du 15 12 1941, Journée de la Résistance, etc.) par notre présence ou des dépôts de gerbe ;
- participer aux cérémonies organisées sur le territoire national ;
- colloque annuel ;

- partenariat avec les associations de mémoire proches, (le Musée de la Résistance nationale, les JNR, etc.) ;
- continuer la collecte de documents auprès de nos adhérents ;
- publication de *Châteaubriant* et développement de la lettre électronique ;
- favoriser les interventions de nos adhérents dans le secteur scolaire.

Toutes ces propositions, bien entendu, relèvent tout autant du bureau national et de son président que de l'ensemble de nos adhérents.

Enfin, il nous sera difficile de faire l'impasse sur notre environnement. Il faut malheureusement constater qu'au plan national ou international, existe la menace d'attentats d'extrémistes religieux ou de racistes d'extrême droite, comme la progression de partis se réclamant du fascisme ou de nationalismes exacerbés. En Europe, cas de l'Autriche, de la Hongrie ; partout ces idées progressent sur le plan électoral. Cas, aussi, aux Etats-Unis avec l'élection de Donald Trump dont les premières mesures concernent la démolition du système de santé (Obamacare) et des mesures discriminatoires (rejetées par l'ONU et de nombreux pays) envers les immigrés.

En France, auront lieu cette année des élections (présidentielle et législatives). Il ne nous appartient pas de choisir tel ou tel candidat. Mais il dépend de nous de maintenir les valeurs de liberté, de fraternité, d'égalité et de solidarité de la Résistance comme de nous impliquer contre l'extrême-droite xénophobe et destructrice de nos valeurs dont la « dédramatisation » actuelle ne change rien quant au fond. Il faut nous souvenir que, dans un contexte différent, le national-socialisme en Allemagne, le fascisme en Italie et le régime de Vichy avançaient aussi masqués.

DISCUSSIONS

Philippe Beudelot souligne la réussite des diverses cérémonies à Caen les 9, 10 et 11 décembre 2016 : colloque intéressant, présence appréciée d'un colonel canadien, l'hommage aux participants du débarquement. Il regrette la discrétion des cérémonies du dimanche matin. Il suggère également pour les prochaines cérémonies, en 2021, un voyage en car de Paris. Dans le débat général sur les subventions, il pense qu'elles favorisent l'organisation des cérémonies mais que les collectivités qui subventionnent ne doivent pas prendre la place des associations organisatrices. Il précise aussi que

des communes refusent aussi de subventionner des actions d'hommage à des victimes sans liens directs avec leur territoire..

Naftali Skrobek suggère un partenariat avec l'association Fils et Filles des morts pour la France.

Georges Duffau-Epstein estime que nous nous acheminons vers de grandes difficultés, qu'il faut finir dignement et ne pas donner le spectacle d'une agonie. C'est en effet la fin des ressources communales et l'Etat ne nous subventionnera pas non plus. Quant au Souvenir Français, il se propose en effet de prendre la relève hors tout engagement politique ; de devenir le leader de la mémoire en France. Il est certain que nos associations mémorielles vont disparaître avec la fin des descendants directs et qu'une structure de remplacement est nécessaire mais celle du Souvenir Français n'est pas la plus adaptée.

Le président de séance salue l'arrivée de M. Rakoto, directeur de l'ODAC de Paris.

Jean Darracq confirme qu'il est pour le maintien de l'association en tant que telle et que les associations du Mont Valérien ou de Châteaubriant ne peuvent remplacer la mémoire nationale que nous représentons.

Georges Duffau-Epstein remarque que, si notre association n'a plus de groupes locaux - à l'exception de la Touraine -, des regroupements locaux actifs se sont constitués (Souge, Le Ruchard, Calais), signe que l'on peut continuer mais sous une autre forme.

M. André Rakoto confirme que toutes les associations 39-45 sont en perte de vitesse mais qu'il reste des «gestes» individuels et locaux. Les mémoires sont menacées en particulier par le déficit de la jeunesse et qu'il convient de passer le message à la génération qui vient. Il assure être prêt à nous épauler dans nos démarches. Sans les associations, rien ne renaîtra. Il invite l'assemblée à se rapprocher d'associations qui vont dans notre sens et qui en ont les moyens ; alors que l'éparpillement et le vieillissement des membres des associations actuelles met la mémoire en situation précaire. Il convient donc de rejoindre une association fidèle aux valeurs françaises comme la Fondation pour la Mémoire de la Résistance ou le Souvenir Français dont les responsables actuels semblent très ouverts à toute orientation.

Robert Créange croit, quant à lui, à la nécessité d'un appui sur les collectivités locales. Il en donne pour exemple le succès constant des

cérémonies à la cascade du Bois-de-Boulogne dont la ville de Paris a pris la suite du comité initial d'hommage à ces 32 fusillés. Nous pouvons nous rapprocher de l'UFAC ou de la Fondation pour la mémoire de la Résistance, mais il craint que la volonté hégémonique du Souvenir Français aille à l'encontre de notre spécificité. Quant aux jeunes, quand on sait les respecter, ils sont très intéressés par la période 39-45, mais il faut aller vers eux au plus près par des interventions directes. Question locaux, il estime que s'il y a des locaux à l'UFAC, il convient avant tout d'en discuter avec ses responsables. M. Rakoto suggère la piste des mairies d'arrondissements de Paris.

Naftali Skrobek souligne que la mémoire n'est pas seulement portée par les familles. Il mentionne que, dans le Vaucluse, l'association des cadets de la Résistance participe aux cérémonies comme beaucoup d'habitants et que cet organisme spécifique permet un dialogue entre générations, moyen de pallier la difficulté des échanges interfamiliaux.

Michèle Gautier estime qu'il convient de s'adresser d'abord aux collégiens et d'utiliser, par exemple, les bandes dessinées qu'ils apprécient.

M. André Rakoto signale la participation de l'ODAC au Concours national de la Résistance et de la Déportation (cette année en ayant favorisé la venue de 50 directeurs d'école à Verdun), mais que toute action auprès des élèves dépend d'une autorisation rectorale car les professeurs sont tenus par un programme pédagogique contrôlé par le rectorat.

Robert Créange confirme cette restriction et signale le travail très intéressant effectué par les élèves et les professeurs du lycée Hélène Boucher de Paris, tous les ans, à l'initiative des jeunes et en liaison avec une organisation de Résistance, l'ANACR.

Denise Bailly-Michels souhaite qu'un nouveau local soit trouvé plutôt que de nous saborder ! Elle ne croit pas favorable une association avec le Souvenir Français dont la philosophie n'a rien à voir avec notre spécificité.

Robert Créange insiste sur la volonté hégémonique du Souvenir Français et met instamment en garde l'assemblée contre ce but d'absorption des associations d'anciens combattants.

Après délibérations, le rapport moral et le rapport d'orientation sont adoptés à l'unanimité.

LES COMITÉS LOCAUX

Nous avons été informés de leurs activités tout au long de l'année par nos amis de **Calais** (Madeleine Charitas-Warocquier et Katy Giraud), de **Savoie** (Jacqueline Neplaz-Bouvet), de **Touraine** (Claudette Sornin et Hubert Derroche) et par tous ceux en France qui envoient des articles sur des actions particulières de la Résistance ou une biographie de résistants de leur région. Qu'ils en soient remerciés.

Pour la **Gironde**, Michèle Vignacq expose à l'assemblée générale la vie de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge : « Pour la 3^e année consécutive, dans le cadre du travail initié par le rectorat de Bordeaux : « Champ d'action et Mémoire », des visites sont organisées au camp militaire de Souge, lieu d'exécution en Gironde de 256 patriotes et résistants. En janvier et février 2017, cinq matinées y ont été consacrées. Sept collèges et un lycée de l'académie étaient présents, soit 280 élèves encadrés par des professeurs d'histoire, de français et d'éducation musicale. Les commentaires sur les fusillés et « leur histoire » sont assurés par les membres du bureau de l'association, parmi lesquels les enfants et petits-enfants des martyrs. La visite se termine

par le rassemblement de tous les élèves sur le lieu d'exécution avec lever des couleurs, minute de recueillement et *Marseillaise*. Un rallye-citoyen organisé par les ministères de la Défense et de l'Education nationale aura lieu les 5 et 6 avril 2017 avec la participation des élèves de 14 lycées et de 14 collèges répartis en équipes de 10 (filles et garçons) ; soit, avec les professeurs, un rassemblement de plus de 300 personnes. Son but : après avoir cheminé devant les stèles du Mémorial, répondre à un questionnaire sur l'histoire des fusillés de Souge à l'aide des documents présentés : stèles, panneaux de l'exposition et dossiers. L'association a en effet réalisé une nouvelle exposition d'une structure plus moderne et plus facile à transporter. Présentée à Souge, le 23 octobre 2016, elle a été installée à Mérignac du 24 octobre au 4 novembre, date de son inauguration. Depuis, elle a circulé dans plusieurs établissements scolaires et autres lieux et va continuer à tourner suivant un calendrier déjà fixé. »

À **Nantes**, Denise Bailly-Michels signale la publication par les comités de Nantes et Châteaubriant d'une bande dessinée consacrée aux cinquante otages de la région nantaise.



Exposition-hommage au 256 fusillés de Souge

RAPPORT FINANCIER

Le président de séance donne lecture du rapport financier suivant de la trésorière (celle-ci ayant une extinction de voix) :

Compte de résultat

Les ressources

L'ensemble de nos ressources s'est élevé à 17 685.60 €.

Le montant des subventions municipales s'est maintenu cette année après la baisse de l'an dernier. Une entreprise nous a versé à nouveau une subvention pour 2 000 €. Bien que de nouveaux adhérents aient rejoint notre association, le montant total des cotisations a peu augmenté, certains adhérents ne cotisant que tous les deux ans. Par contre, les 35 abonnements des mairies au journal restent stables.

Nos appels dans *Châteaubriant* ont été entendus : les dons ont augmentés de près de 50 %. La vente des brochures de l'ensemble des colloques (1941 à 1944) se maintient.

Les dépenses

Etant donné l'état de nos finances, le bureau national a suspendu tout prélèvement sur le legs Pierrain. Le compte de résultat ne concerne donc que les dépenses de fonctionnement propres à l'association. Vous remarquerez tout d'abord que le montant des dépenses principales de fonctionnement n'est pas couvert par les produits normaux de l'association : Charges externes pour 31 353.78 €. Et l'ensemble des produits pour 17 685.60 €. Soit un déficit pour l'exercice 2016 de 13 668.18 €.

Il faut rappeler que la disparition des comités locaux laisse à la charge de l'association toutes les dépenses relatives aux cérémonies. Des adhérents nous représentent : il est donc normal de rembourser leurs frais (montant des gerbes ou de leur transport).

Le bureau national a estimé, au cours de sa réunion du 12 janvier 2017, que ces frais exceptionnels découlaient de nos actions ou travaux consacrés, suivant nos statuts, à « entretenir le souvenir et le sens du combat des héros et martyrs de la Résistance, favoriser les hommages publics sur les lieux de mémoire, veiller à ce que la mémoire des Résistants disparus soit respectée et préservée de l'oubli ». Il a donc décidé que le compte de résultat serait soldé dans son ensemble par prélèvement sur les fonds dédiés du legs Pierrain pour une somme de 13 668.18 €, déficit de l'exercice.

Le bilan 2016

A l'actif, les immobilisations n'ont pas varié. Les disponibilités se montent à 11 567.23 €. Au passif, les fonds propres n'ont pas varié pour 7 044.05 €. Les fonds dédiés représentent le solde du legs dont nous pouvons disposer au 1^{er} janvier 2017, soit la somme de 9 880.57 €.

Le budget prévisionnel 2017

Il reflète la décision du bureau national d'une réduction drastique de dépenses :

1 - abandon de toute aide aux travaux de mémoire que nous avons favorisés en France depuis 2009, le legs Annette Pierrain étant épuisé
2 - suppression du local rue de Jouy, donc du loyer, de l'assurance des locaux, et des frais de chauffage, éclairage, entretien, etc. Mais avec le maintien de tout ce qui concerne la parution de notre journal *Châteaubriant*.

Ce budget prévisionnel est en principe équilibré. Mais le rapprochement du total des disponibilités au 1^{er} janvier 2017 pour 11 567.23 € et le montant minimum prévu en 2017 des dépenses pour 16 000 €, fait augurer des difficultés de trésorerie.

DISCUSSIONS

La présidente de la commission de contrôle des finances donne lecture de ses conclusions : « La commission de contrôle financier, réunie le 1^{er} février 2017, a contrôlé la régularité des comptes établis et arrêtés par le bureau national de l'AN-FFMRF et n'a pas relevé d'anomalies sur les opérations de l'exercice 2016 ».

Après délibérations et diverses suggestions pour essayer de réunir des fonds (exposition rue de Jouy : mais qui pourrait être présent constamment ? – une tombola), il est décidé à l'unanimité :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2016 (bilan et compte de résultat) et le budget prévisionnel 2017 tels qu'ils sont présentés, sous réserve de la prolongation de l'occupation du local jusqu'à fin septembre 2017 et de donner quitus à la trésorière.
- de maintenir la cotisation annuelle à 32 €,
- de créer, en complément aux cotisations individuelles des adhérents, des participations de « soutien » : de 100 € par association ou personne morale et 50 € par adhérent ou personne privée.
- de tenir les assemblées générales le samedi (soit le samedi 3 février pour 2018).

Il est décidé à l'unanimité d'approuver les comptes de l'exercice 2016 et le budget prévisionnel 2017

QUESTIONS DIVERSES

Indemnités orphelins

Il en est rappelé l'historique (décrets de 2000 et 2004) En 2012, un 3^e décret concernant les orphelins de guerre – environ 800 encore vivants - de parents décédés ou disparus pour causes diverses (maquis, massacres) ne paraît pas pour raisons financières.

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de l'envoi d'une motion exigeant l'indemnisation de ces orphelins : « L'Assemblée générale de l'ANFFMRF, réunie le 02 février 2017 à Paris, demande que les deux décrets qui régissent l'indemnisation des orphelins victimes de la barbarie des nazis et de leurs complices durant la seconde guerre mondiale soient complétés afin de tenir compte de la situation des civils décédés les armes à la main, par exemple dans les combats du maquis. L'équité exige que tous les orphelins concernés soient traités de la même façon, en dehors de toute considération financière. »

Diminution des subventions des collectivités territoriales

L'assemblée générale de l'ANFFMRFA attire l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés croissantes qui menacent l'existence des associations nationales. En plus de la diminution naturelle de leur nombre d'adhérents ayant participé à la guerre de 1939-1945, elle constate

la tendance à la baisse des subventions des collectivités territoriales et leur recentrage sur les actions locales. Ces baisses sont souvent dues à la gestion de budgets contraints suite aux diminutions des subventions de l'Etat. Face à cette situation, elle demande aux pouvoirs publics de rechercher des mesures leur permettant de continuer leur activité.

« Médaille de la Reconnaissance » pour les victimes d'attentats

Problème de la place de cette médaille après l'Ordre du Mérite et avant les Croix de Guerre (situation inacceptable pour l'UFAC).

Journée du 27 mai 2017

Philippe Beudelot en fait le point.

1) Le 27 mai 2017 mai tombe le samedi du long week-end de l'Ascension. Fermeture des mairies de Paris pour élections. Il n'y aura donc pas de « village » cette année. Le principe de la cérémonie est maintenu avec la participation de la musique des gardiens de la paix : hommages rue du Four, ravivage de la flamme à l'arc de triomphe, exposition à la mairie du V^e et tournant sur Paris tout le mois de mai, veillée cinéma le 30 mai.

2) 31 mai : remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Dévoilement, à la Bourse du travail, de deux plaques commémoratives en hommage aux 239 responsables syndicaux fusillés ou déportés avec présentation de leur biographie.



Journée du 27 mai 2014 à l'Hôtel de ville de Paris

ELECTIONS

Après délibérations, les organismes de direction de l'association, à compter du 02 février 2017 seront :

Présidente d'honneur

Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD

Membres d'honneur :

Hélène BIERET - Michel BOUET

Jacques CARCEDO

François René DOUBLET

Sylvaine GALEA

Jean-René MELLIER

Suzanne PLISSON

Camille Marie SENON

Président

Jean DARRACQ

Secrétaire général

Franck JOURNEL

Trésorier

Laurent VEDY

Trésorière adjointe

Dominique CARTON

Autres membres du bureau

Denise BAILLY-MICHELS - Daniel BECK

Madeleine CHARITAS-WAROCQUIER

Hubert DEROCHE

Georges DUFFAU-EPSTEIN

Michèle GAUTIER
Jacqueline NEPLAZ-BOUVET
Naftali SKROBEK
Claudette SORNIN
Michèle VIGNACQ

Journal CHÂTEAUBRIANT

Directrice de publication

Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD

Comité de lecture

Denise BAILLY-MICHELS

Hélène BIERET

Jean DARRACQ

Georges DUFFAU-EPSTEIN

Laurent VEDY

Michèle VIGNACQ

Commission de contrôle financier

Présidente : Claudine COIFFARD-MILLOT

Membres : Andrée DEROCHE

Arlette REBIERE

Porte-drapeau

Titulaire : Claudette SORNIN

suppléante : Katy GIRAUD

Notre représentant à l'UFAC

Hubert DEROCHE

**Tous ces membres
sont élus à l'unanimité.**

Compte-rendu des travaux de l'assemblée générale de l'UFAC

Le budget 2017 du Ministère des Anciens Combattants – bien qu'en diminution de 2,60 % - maintient l'ensemble des dispositifs de reconnaissance et intègre des mesures de revalorisation et d'équité sociale : 2 points au 1^{er} janvier et 2 points au 1^{er} septembre 2017 seront attribués au titre de la retraite du combattant. La subvention de l'ONAC est renforcée de 1 million d'euros pour une enveloppe d'action sociale : anciens combattants, conjoint survivant et victimes d'actes de terrorisme.

Au niveau de la France : l'élection présidentielle, dont le 2^e tour se déroulant la veille de la date anniversaire du 8 mai 1945, sera un événement majeur qui déterminera les orientations politiques pour les cinq prochaines années. Comme à chacune de ces élections, l'UFAC interrogera tous les candidats retenus, sur la base d'une plate-forme revendicative concernant nos requêtes, sous la forme de questions-réponses en considérant ces dernières comme opposables à leur auteur pour la durée de son quinquennat.

Pour clore la séance plénière de l'assemblée générale, le président de l'UFAC, Jacques Gou-

jat, a repris le communiqué de l'UFAC au sujet de la médaille de la Reconnaissance pour les victimes d'attentats. Nous ne sommes pas absolument contre la création de cette médaille, mais de son placement après l'Ordre du Mérite et avant les Croix de Guerre, situation inacceptable.

D'autre part, les résolutions de la commission « Reconnaissance et défense des droits » a traité des sujets suivants :

- refonte du code des pensions ;
- attribution de la carte du combattant pour la période du 02 juillet 1962 au 1^{er} novembre 1964, en Algérie ;
- revalorisation du point de pension ;
- problème de la campagne double ;
- surveillance de la situation des veuves.

Restons attentifs sur ces points car nous savons bien que chacune des lois de finance peut remettre en cause nos acquis. Les rapports les plus pernecieux ne sont jamais rangés dans les tiroirs de l'oubli définitif.

Hubert DEROCHE, représentant de notre association à l'UFAC

La Rose Blanche



Hans et Sophie Scholl et leur ami Christoph Probst

Le 22 février 1943, trois étudiants allemands sont guillotins à Munich. Il s'agit de Christoph Probst, Hans Scholl et Sophie Scholl. Le 13 juillet 1943, c'est au tour de Kurt Huber, professeur, et Alexander Schmorell, lui aussi étudiant, et enfin le 12 octobre 1943, c'est l'étudiant Willi Graf qui est exécuté.

Il s'agit du groupe dit de « la Rose Blanche ». A la suite des sermons de l'évêque de Munster, en 1942, un groupe se constitue autour de Hans et de Sophie qui sont protestants. Ils sont rejoints par Alexander, orthodoxe, Willi, catholique, ainsi que Christoph et Traute Lafrenz.

En quelques jours, le groupe va rédiger six tracts qu'il va déposer dans des lieux publics et privés. Il va en expédier des exemplaires à des écrivains, des médecins, des professeurs et des responsables d'établissements scolaires. Ces jeunes sont influencés par leur professeur Kurt Huber. Les tracts sont diffusés à des milliers d'exemplaires sur des voitures en

stationnement et sur les bancs de la gare de Munich. Ils peignent, de plus, des slogans sur les murs : «Liberté !», «Hitler, massacreur des masses !», «A bas Hitler !». Ils collectent aussi de la nourriture pour venir en aide aux détenus des camps de concentration.

Dans leur dernier tract, qui traite de la défaite allemande à Stalingrad, ils appellent la jeunesse à se mobiliser contre Hitler.

Malheureusement, lors de la distribution de ce tract, ils sont vus par le concierge de l'établissement qui les dénonce. Arrêtés puis livrés à la Gestapo, ils comparaissent devant le Tribunal du peuple chargé des délits politiques.

Les trois premiers seront exécutés quatre jours après leur arrestation.

Quelques mois plus tard le groupe est entièrement démantelé et ils sont assassinés avec d'autres membres de la Rose Blanche d'Ulm et de Sarrebruck.

Leur action a duré de juin 1942 à février 1943. Dès juin 1943, l'écrivain Thomas Mann leur rendra hommage lors d'une intervention sur les ondes de la BBC.

Ils sont maintenant connus dans le monde entier, plusieurs ouvrages⁽¹⁾ leur ont été consacrés ainsi qu'un film⁽²⁾, sorti en 2005.

Georges DUFFAU-EPSTEIN

⁽¹⁾Inge Scholl : *La Rose Blanche 6 allemands contre le nazisme*

⁽²⁾Marc Rothemund : *Sophie Scholl, les derniers jours*

La Gendarmerie sous Vichy : obéissance en 1940, désertion en 1944

De nombreux articles ont été écrits sur la police alors que la gendarmerie est restée longtemps dans l'ombre. Pourtant, elle a joué un rôle important dans la répression au service de Vichy et des nazis.

Forte de 50 000 hommes répartis sur l'ensemble du territoire, la gendarmerie a participé aux arrestations des résistants et les a livrés aux Allemands, elle a également gardé les camps d'internement, été active dans les rafles, notam-

ment celle du Vel d'Hiv et a même fourni des pelotons d'exécutions aux cours martiales. Cette obéissance massive aux ordres du régime de Vichy s'explique par le statut militaire de l'arme, l'encasernement des gendarmes, leur situation familiale, leur âge...

En 1940, la gendarmerie, force militaire, a failli disparaître. Si elle a été maintenue c'est parce que les Allemands y ont vu leur intérêt dans le contrôle de la population et l'ont étroitement surveillée en zone occupée jusqu'en novembre

1942 puis sur toute la France ensuite. L'obéissance, voire la servilité sont plus fortes chez les gradés que chez les simples gendarmes. Elles varient dans le temps. On distingue trois périodes : forte jusqu'en 1942, elle est remise en question en 1942-1943, moment où les personnels se posent des problèmes de « conscience ». Les comportements d'allégeance totale à Vichy et aux Allemands ou de résistance s'affirment. Après le débarquement, une partie de la gendarmerie rejoint la Résistance ou l'armée française et une autre partie reste fidèle à Vichy. Ces derniers choix collectifs souvent sur « ordre » de la hiérarchie.

L'épuration dans la gendarmerie n'a pas été importante, d'autant plus qu'elle a été suivie d'amnisties, de réintégration et de l'engagement pour un certain nombre de gendarmes dans le corps expéditionnaire de la guerre d'Indochine. Par exemple, sur 1 300 officiers, 98 ont été mis en disponibilités. Il y a eu 171 enquêtes et 30 déplacés. Les « donneurs d'ordre » du haut commandement ont été moins sanctionnés que les exécutants. C'est pourquoi il faut rendre un hommage spécial aux gendarmes qui ont résisté. D'après Pierre Accoce, 10 officiers et 328 sous-officiers et gendarmes ont été fusillés par les Allemands, 46 officiers et 1 325 sous-officiers et soldats ont été déportés. 22 officiers déportés et 431 sous-officiers et soldats sont morts. Les exemples de Jean Vérines et André Guilbert témoignent de cette résistance



Né à Brive-la-Gaillarde le 16 avril 1894, Jean Marie Alexandre Vérines participe à la guerre de 1914-18 où il sera blessé en juin 1915 et avril 1917.

A la fin de la guerre, il intègre l'école des officiers de la Gendarmerie nationale. Chef d'escadron en 1937, il commande le 3^e bataillon de la Garde républicaine à Paris.

En août 1940, il entre en résistance dans le réseau «Saint-Jacques» de Maurice Duclos. C'est le premier réseau gaulliste opérant en France occupée. C'est un réseau de renseignement et de passage de la ligne de démarcation. Il est en grande partie dé-

mantelé suite à une trahison en août 1941. Jean Vérines est arrêté début octobre. Les militaires officiers sont jugés en Allemagne. Condamné à mort, il est fusillé le 20 octobre 1943 à Cologne. Son nom est donné en 1947 à la caserne Prince Eugène, place de la République, où il a résisté.



André Guilbert est né le 21 mai 1916 à Hardifort (Nord). Muté à Vire en juillet 1943, il entre au réseau Arc-en-Ciel en septembre 1943 comme agent P2 (grade de sous-lieutenant des FFC). Il est révoqué en janvier 1944. Début 1944, les Allemands le surveillent. Il est

arrêté le 2 mars 1944 à la suite d'une trahison. Il est transféré à la prison de Caen le 7 mars. Il passe le 10 mai devant la cour martiale qui le condamne à mort. Fusillé à Caen le 17 mai 1944 avec Edouard Fizel (23 ans), Gabriel Schuh (22 ans), Henri Bossu (20 ans), tous membres du réseau Arc-en-Ciel. Son nom a été donné à une promotion de l'école de gendarmerie du Mans. Son parcours témoigne aussi de la présence de gendarmes fortement engagés avec le régime de Vichy et de la mansuétude de l'épuration. Sa femme, mère de deux enfants, vient implorer son ex-supérieur, le lieutenant Quicray pour le sauver en lui disant « qu'il avait déjà un pied dans la tombe ». Celui-ci lui répond : « Oui, il aura bientôt le second ».

Condamné à mort par la justice anglaise, Quicray est gracié par la justice française et sa peine commuée en deux ans d'indignité nationale.

Jean DARRACQ

Organiser une cérémonie

Les cérémonies officielles sont une des actions privilégiées de passage de mémoire vers le grand public. Elles sont la plupart du temps organisées par les municipalités. C'est le moment pour nos adhérents de prendre des initiatives pour faire des cérémonies en lien avec la vie des martyrs sur leurs lieux de décès, d'habitation, de naissance, de combat...

Tout est à organiser. L'expérience de notre association peut vous être utile autour de quelques observations :

1) Agir au nom de notre association après nous avoir informé. L'initiative collective est toujours mieux prise en compte.

2) Prévoir un délai de plusieurs mois avant la date proposée. Le temps « municipal » est trop court surtout si on veut inviter des parents ou ami(e)s qui n'habitent pas la région. De plus, souvent les municipalités demandent des délais pour répondre.

3) Passer par l'intermédiaire des associations d'anciens combattants. D'une part, c'est limiter les risques de refus et d'autre part, c'est s'assurer d'une audience accrue et de la présence de drapeaux.

4) Demander des explications sur le protocole de la cérémonie qui est celui de la mairie concernée pour l'adapter si nécessaire à vos objectifs. Par exemple, s'il s'agit d'un résistant, ne pas oublier à côté de la *Marseillaise*, le *Chant des Partisans*. S'il s'agit d'un déporté, le *Chant des Marais*.

5) Proposer les interventions. En plus des deux « obligatoires », la vôtre comme organisateur et la municipalité, on peut y rajouter, en fonction des protocoles des municipalités, les anciens combattants, les organisations de résistants, les organisations syndicales et politiques auxquelles appartenait le défunt. Cependant il ne faudra pas vous étonner si les interventions syndicales et politiques sont refusées. C'est l'usage dans de nombreuses communes. Les interventions prévues doivent être courtes, cinq à dix minutes. En hiver, vous pouvez proposer de les faire dans une salle proche du monument aux morts, souvent à la mairie.

6) dans votre intervention, ne pas oublier de remercier les participants à l'organisation, les porte-drapeau, les présents...

7) Se renseigner sur les conditions matérielles de la cérémonie : horaires, parking, chaises, sonorisation, sécurité, informations, assurances...

8) Demander si la municipalité peut organiser après la cérémonie, qui a lieu en général le matin, un vin d'honneur. Ce moment convivial permet aux participants de discuter. C'est aussi le moment, si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le faire, de présenter au maire vos personnalités invitées.

Tout bien calé, vous n'avez pas fini...

9) Envoyer le texte de votre intervention aux autres intervenants pour essayer d'éviter les mêmes discours. N'oubliez pas d'associer, si c'est le cas, les autres martyrs de la commune ou faits de résistance marquants.

10) Envoyer des invitations à vos proches et à tous ceux que vous voulez inviter, sans oublier les associations, les élu(e)s, les personnalités en dehors du cercle habituel de la municipalité organisatrice. Elle fera également ses propres invitations, mais elles arriveront au mieux juste avant la cérémonie, trop tard pour beaucoup... Ne pas oublier les médias qui ne sont pas dans la liste de diffusion de la municipalité. Pour la presse et les associations (dont la nôtre) pouvant diffuser des informations, prévoir un texte court comportant tous les éléments matériels (date, heure, lieu...).

11) Réfléchir à des actions parallèles à la cérémonie vers les scolaires, les associations locales d'histoire, les organisations directement concernées par le disparu honoré...

Tout s'est bien passé, encore un dernier effort :

12) Remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de la cérémonie ou y ont assisté (associations, organisations, personnalités).

Naturellement, notre association reste à votre disposition si vous avez besoin d'aide complémentaire.

Jean DARRACQ

